

NÉCROLOGIE

MAURICE PROU

L'École des chartes vient d'être cruellement frappée par la perte de son directeur, M. Maurice Prou, décédé, après une longue et douloureuse maladie, à Nérès-les-Bains, le 4 octobre 1930. Né à Sens le 28 décembre 1861, entré à l'École des chartes en 1880, il était sorti le premier de sa promotion, le 22 janvier 1884, avec une thèse sur les *Coutumes de Lorris et leur propagation aux XII^e et XIII^e siècles*, publiée la même année dans la *Nouvelle revue historique de droit français et étran-*

ger. Après un an de séjour à l'École française de Rome, il entra aussitôt à la Bibliothèque nationale, où le Département des Médailles devait bénéficier pendant quinze ans de sa studieuse activité, jusqu'au jour où la perte prématurée de son maître, Arthur Giry, le ramenait, en 1900, comme professeur de diplomatique à l'École des chartes, que, dix-sept ans plus tard, en 1917, il devait être appelé à diriger, à la mort d'un autre de ses maîtres, le regretté Paul Meyer.

On a lu plus haut l'hommage aussi juste qu'ému rendu au maître et au directeur par son dernier secrétaire et successeur dans la chaire de diplomatique de l'École. On nous permettra de reproduire encore ici les deux discours du président de l'Académie des inscriptions, à laquelle Maurice Prou appartenait depuis 1910, et du doyen des professeurs de l'École des chartes, avec une notice du nouveau directeur, discours et notice dans lesquels, au lendemain de ses obsèques, ont été également rappelés et appréciés l'œuvre historique et archéologique, si importante et si variée, de notre regretté confrère, aussi bien que son constant et inlassable dévouement à notre École et à ses élèves.

DISCOURS DE M. RENÉ DUSSAUD
PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

Mes chers Confrères,

J'ai le triste devoir d'annoncer à l'Académie le décès de notre éminent confrère M. Maurice Prou, survenu à Nérès, samedi dernier 4 octobre. Ses obsèques ont été célébrées hier à Sens (Yonne), où il était né le 28 décembre 1861.

Ses goûts studieux l'avaient conduit à l'École des chartes, d'où il sortit premier en 1884 ; il passa brillamment sa thèse sur *Les coutumes de Lorris et leur propagation aux XII^e et XIII^e siècles*.

Ses succès le mirent dans un grand embarras. Un poste était devenu vacant au Cabinet des médailles, qu'on lui offrait d'occuper immédiatement, mais, d'autre part, il était désigné pour l'École française de Rome. Personne ne voulant se priver de ce sujet d'élite, l'Administration tourna la difficulté en réservant l'emploi d'attaché au Cabinet des médailles et en déléguant le jeune Maurice Prou, pour un an, à l'École de Rome, où il travailla aux *Registres d'Honorius IV* (1888). Ce fut le premier volume qui parut dans la collection des registres des papes publiés par les membres de l'École française de Rome. En 1888, il donna encore une *Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V*.

Entré au Cabinet des médailles, il marque vite sa place comme numismate et philologue par la publication de deux volumes intitulés *Catalogue des monnaies mérovingiennes et carolingiennes de la Bibliothèque nationale* (1892-1896), où 4,000 monnaies sont classées et déchif-

frées. Le volume concernant les monnaies mérovingiennes relève près de quinze cents noms de localités et autant de noms propres qui sont déchiffrés, expliqués et identifiés. C'est là une des sources essentielles de l'histoire de France pour la période avant Charlemagne. Le volume sur les monnaies carolingiennes est important du point de vue législatif. L'ensemble est remarquable par la sûreté avec laquelle l'auteur a écarté les documents faux ; il a pu ainsi fixer l'histoire des origines de la monnaie féodale.

Le trait caractéristique de ses études numismatiques repose sur la confrontation des documents écrits avec les suites monétaires. Je ne citerai que son *Esquisse de la politique monétaire des rois de France du X^e au XIII^e siècle* (1901), qui parut la même année que le volume publié en collaboration avec notre confrère M. Rostovtzeff : *Catalogue des plombs de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes conservés au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale* (1901). On lui doit aussi le chapitre sur l'Art monétaire dans le tome I^{er} de l'*Histoire de l'art* d'André Michel.

Le terrain proprement archéologique ne lui était pas étranger, comme en témoigne la place qu'il tint au Comité des travaux historiques. Les difficiles questions de date concernant les monuments des époques mérovingienne et carolingienne ou des premiers temps de l'art roman retenaient plus spécialement son attention.

En 1899, il quitta le Cabinet des médailles pour succéder à Giry dans la chaire de diplomatique à l'École des chartes. Il s'y était acquis les meilleurs titres par la publication de son *Manuel de paléographie*, dont deux éditions (1889 et 1892) avaient déjà paru, par l'édition du *De ordine palatii* de Hincmar et celle de la chronique de Geoffroy de Courlon.

Le nouveau professeur joignait à d'éminentes qualités personnelles la finesse critique d'Arthur Giry et la clarté d'esprit de Robert de Lasteyrie. Trente promotions peuvent témoigner de la richesse et de la variété de son enseignement où, après s'être attaché à plier l'élève à une discipline sévère et lui avoir communiqué son impérieuse probité de savant, il ouvrait cette jeune intelligence à de larges horizons.

Sa maîtrise ne s'est peut-être jamais mieux montrée que dans les 250 pages de l'Introduction au *Recueil des actes de Philippe I^{er}, roi de France*, publié en 1908, véritable traité de diplomatique dans lequel il soumettait chacune des 177 pièces constituant le recueil à une critique précise pour déterminer sa date et son degré d'authenticité. Cette publication inaugurait avec éclat la collection des Chartes et diplômes entreprise par notre Compagnie ; elle servit de modèle aux éditeurs des volumes suivants.

L'Académie des inscriptions ne pouvait tarder beaucoup à accueillir M. Maurice Prou ; elle le fit au début de 1910, l'appelant au fauteuil de

l'helléniste Henri Weil, et ce fut pour le charger aussitôt de diriger la publication des actes royaux carolingiens et des premiers Capétiens. On sait avec quel soin il s'y employa.

Sa généreuse activité trouva un aliment nouveau quand, à la mort de Paul Meyer, il fut appelé à diriger l'École des chartes. J'ai entendu un de ses collaborateurs immédiats vanter la conscience et le dévouement qu'il apportait à la direction de l'École, attentif à la discipline intérieure et à l'application des programmes. Incapable d'admettre un compromis, il se montrait intransigeant sur les principes qu'il croyait vrais et fondamentaux ; il défendait sa doctrine avec une passion qui n'avait d'égale que sa sincérité.

Mais quelle grande bonté se cachait sous cette vivacité ! Quel agrément dans cette parole claire et imagée ! Et combien il ménageait peu son temps, lui si occupé, et combien peu sa peine, lui dont la santé n'était pas des plus robustes, pour assister ses élèves au moment décisif de leur carrière et obtenir que justice leur soit rendue !

Maurice Prou aura pénétré profondément toutes les branches des sciences historiques concernant le moyen âge. Paléographe, diplomate, numismate, historien du droit et des institutions, archéologue, dans toutes ces disciplines il s'est montré un maître. Son œuvre érudite, diverse, est cependant bien coordonnée ; partout elle a marqué de grands progrès. Elle survivra comme le souvenir de son action bienfaisante en tant que professeur et directeur. On sait avec quel absolu désintéressement il prodiguait ses conseils à ses élèves, ainsi qu'aux érudits de Paris, de province ou de l'étranger. Ce fut un homme de science et ce fut un homme de cœur.

Sa disparition crée un grand vide dans nos rangs. L'Académie des inscriptions et belles-lettres perd en lui un de ses membres les plus actifs, les plus assidus, les plus dévoués, qui ne refusait aucune charge dans les commissions les plus laborieuses, ardent à soutenir ses idées, attentivement écouté et aimé de tous.

J'adresse en votre nom, mes chers Confrères, nos respectueuses condoléances à M^{me} Maurice Prou.

DISCOURS DE M. DUPONT-FERRIER
DOYEN DES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DES CHARTES

La perte que vient de faire l'École des chartes ne l'atteint pas uniquement à sa tête : elle la blesse cruellement dans son cœur. Celui que nous pleurons ne fut pas seulement un incomparable érudit, un disciple fervent de dom Mabillon et de Léopold Delisle ; il réussit toujours, comme savant, comme administrateur et comme homme, à unir, dans une parfaite harmonie, la science et la conscience.

Scrupuleux dans ses opinions de médiéviste, dans ses décisions de

directeur et jusque dans les influences de ses amitiés, il était absorbé par la méticuleuse recherche de la vérité et l'obsédant souci de l'équité. Il avait, jusqu'à en souffrir, la passion du vrai et du bien. Méfiant, par instinct, de certaines hardiesses ou initiatives nouvelles, il entendait que l'École restât le laboratoire de notre érudition nationale et que, sans se fermer à l'histoire moderne, elle se consacraît surtout au moyen âge français. Le respect pour nos traditions ne s'alliait pas moins, chez Maurice Prou, avec le tourment du mieux. Intelligence agile, vive, pénétrante, aiguë, au service d'une vaste culture et d'un esprit critique très sûr, il fut, à force de volonté, de novembre 1915 jusqu'à 1930, non pas seulement un directeur, mais le directeur-né.

L'École des chartes ne se préoccupe pas d'enseigner l'histoire toute faite, mais les meilleures méthodes pour faire l'histoire : depuis la découverte et la lecture des documents, jusqu'à leur contrôle attentif et à leur interprétation exacte. Pourquoi faut-il que, depuis 1914, aient disparu tous les maîtres chargés d'initier nos élèves à ces diverses disciplines : droit civil et canonique, avec Paul Viollet ; philologie, avec Paul Meyer ; paléographie, avec Élie Berger ; archives et bibliographie, avec Eug. Lelong, Charles Mortet, René Poupardin ; archéologie, avec Eugène Lefèvre-Pontalis ; sources de l'histoire de France, avec Henri-François Delaborde ? Et pourquoi faut-il que, de l'ancien corps professoral de l'École, j'aie le triste privilège de survivre à tous ces collègues disparus ?

Du moins, jusqu'à ces derniers jours, Maurice Prou nous restait. A lui seul, ne s'était-il pas révélé capable de connaître et de faire connaître presque toutes les sciences auxiliaires de l'histoire ? Elles étaient ses familières. Successeur d'Arthur Giry, depuis 1900, et chargé, dès lors, d'enseigner la diplomatique, il aurait pu, aussi bien, succéder à Léon Gautier et enseigner la paléographie. La preuve en est son *Manuel de paléographie*, devenu classique, dès sa première édition, en 1890. Pendant la guerre, notre directeur remplaça partiellement Paul Viollet, dans la chaire de l'histoire du droit. L'étude des institutions médiévales l'aurait trouvé aussi bien préparé : ses travaux de début sur *Les coutumes de Lorris* et sur *Hincmar* le démontrent assez, comme ceux qu'il écrivit ensuite sur *Le service militaire dû par les roturiers*, sur *Le servage*, sur *La Gaule mérovingienne* et sur *Le maire du Palais*, sur *Une ville-marché au XII^e siècle, Étampes*, ou sur *Une ville-bastide, Fleurance*, et nous ne parlons pas de ses monographies sur la cour de Rome, ni sur l'organisation conventuelle à Angers, à Orléans, à Varennes et surtout à Sens.

La diplomatique ne lui doit pas seulement un cours, qu'il ne voulut jamais imprimer, mais où il forma des élèves, dont plusieurs sont devenus des maîtres ; elle lui doit des pages capitales dans le *Recueil des actes de Philippe I^{er}* ; des monographies relatives à certains actes de

Clovis, de Charles le Chauve, aux chartes de Saint-Benoît-sur-Loire, et une introduction aux diplômes mérovingiens.

Ce paléographe, ce diplomate, ce juriste, cet historien, était encore et avant tout un archéologue et un numismate. Nul ne connaissait mieux que lui, non pas seulement les vieux souvenirs, mais les vieilles pierres, les bronzes, les trésors, religieux ou non, de sa province et les monnaies de la France entière, sous les deux premières de nos dynasties. Une des plus légitimes fiertés de son maître vénéré, Ernest Babelon, c'était d'avoir su former un pareil disciple.

Et cependant, redoutant l'attrait contagieux que les monuments figurés exercent sur tant de jeunes érudits, notre directeur combattait ses propres goûts personnels, quand il s'efforçait d'empêcher un trop grand nombre d'élèves de n'être que des archéologues. Comme Quicherat, il entendait qu'un archéologue eût des clartés de tout. Il s'efforçait de maintenir les intérêts permanents de l'École très au-dessus des goûts particuliers, plus ou moins justifiés, éphémères ou fantaisistes, de chacun. Il pesait, de toute sa clairvoyance, de son autorité et de sa décision, sur le choix des thèses.

Et quelle verve dans l'argumentation de ces thèses ! Mais une verve bienveillante, sous son apparence caustique et ses boutades jaillissantes. Avec cela, une bonne foi dont la sincérité le poussait à s'accuser au besoin lui-même et à se condamner publiquement. Car ce vrai chef entendait n'être, en tout et partout, que le premier serviteur de sa chère École et de la science française.

Ses fonctions directoriales l'absorbaient totalement. Par devoir, il avait consenti à ce suprême sacrifice qui lui coûtait tant : ralentir sa production scientifique. L'assiduité à son bureau, tous les détails de l'administration, les démarches pour ses élèves, la correspondance, dévoraient son temps et usèrent ses forces.

Un de ses travaux de prédilection, ce fut donc l'histoire et l'œuvre de notre École. Il y mit le meilleur de lui-même. Avec une précision, une objectivité, une fermeté, une justesse et une mesure inimitables, il a su caractériser le labeur de quelque quatre cents chartistes, au moment où s'achevait le premier siècle de leur École. Les fêtes de notre Centenaire, en 1921, mirent très justement à l'honneur, en France et dans les deux mondes, ce savant désintéressé, ce directeur, ce professeur, cet animateur, qui conquérait ses élèves par sa bonté prime-sautière et sa droiture autant que par le prestige de son esprit. Son mérite avait beau être éminent, on sentait que son affection était solide, et, comme elle venait du cœur, elle savait atteindre tous les cœurs. Même quand il n'avait pas la maîtrise de soi, il réussissait, privilège rare, à garder la maîtrise d'autrui.

Après ceux de Jules Quicherat et de Paul Meyer, le consulat de Maurice Prou restera, pour toutes ces raisons, inoubliable. Il a vécu

pour l'École, il est mort pour elle. Il me confiait, un soir, que son désir secret était qu'on pût dire, de lui, ce que les rois mérovingiens disaient à tels de leurs serviteurs : *Utilitas vestra*.

On dira davantage : il nous quitte à soixante-huit ans, mais il est de ceux qui ne sauraient disparaître de la mémoire des hommes. Son œuvre demeure. Son héroïque vaillance devant la tâche quotidienne, qu'accroissait, sans compter, le souci du devoir intégral, est un exemple. Sa vie est une leçon, la plus émouvante de tout son enseignement.

NOTICE DE M. G. BRUNEL
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES CHARTES¹

Le directeur de l'École des chartes, Maurice Prou, a été emporté par la mort le 4 octobre dernier. Il y a quelques mois, elle l'avait brusquement roulé dans le tourbillon de son approche. Elle le laissa se relever, ébranlé mais non lésé, et lui permit de derniers regards sur ce qui lui était cher. Elle revint l'enlever en quelques jours, à Nérès, où il continuait la plus fidèle tradition de ses loisirs d'été. Il a été honoré sous la majesté des voûtes de la cathédrale de Sens, sa ville natale, puis la terre de ses pères l'accueillit humblement. Cet homme d'ordre a pu finir comme sans doute il l'avait souhaité. Certes, il pouvait espérer pouvoir encore prodiguer, — car il se donnait à son objet sans compter, — les ressources de son talent et de son caractère. Il avait soixante-huit ans. L'œuvre qu'il laisse dans la spéculation et l'action lui assurait depuis longtemps une place de premier plan dans notre temps.

Ce fut un grand érudit. Il doit à cette poursuite d'études ardues et peu connues que son nom n'a point dépassé les cercles savants autant que la variété des aptitudes d'un esprit brillant et sa large culture l'auraient permis. Dans sa jeunesse, il avait écrit sur la Gaule mérovingienne un livre net, sûr, élégant, dont le succès aurait pu l'engager dans la voie de l'ampleur historique. Il eût été à sa place dans une chaire d'université. L'abondance étincelante de sa parole lui aurait valu une grande faveur. Mais il ne prisait guère les diplômes, il négligea de prendre sa licence. Le Collège de France lui aurait volontiers ouvert ses portes. A l'action fugitive sur un nombreux auditoire, il préférait la pénétration de quelques esprits fidèles. Non point qu'il fût infatué des sciences à l'abord secret ou qu'il considérât le passé uniquement du point de vue grêle de l'antiquaire. Il débordait d'imagination et d'audace, les systèmes l'exaltaient, il s'enthousiasmait pour les anciennes constructions juridiques sur le développement de nos institutions, il concevait de l'étude du passé des exemples, des enseignements moraux.

1. Cette notice a été partiellement imprimée dans *Les Nouvelles littéraires*, numéro du 8 novembre 1930.

Impatient des bornes étroites qui enclosent la certitude historique, il se contenait avec peine pour ne pas s'emporter au delà. Défiant de la nature humaine, cet homme de réactions vives et de rigoureuse discipline éducative donnait parfois le sentiment d'avoir infligé à son esprit, comme un cilice, la méthode la plus sévère. Il découvrit, dans un milieu où la précision était depuis longtemps cultivée pour elle-même, des raffinements ingénieux de correction. Il sentait profondément l'importance de la forme, barrière contre tous dérèglements, soutien de toute dignité dans les productions de l'esprit comme dans les relations entre les hommes. Sa phrase puissante, volontiers périodique, donne assez l'idée de la complexité des forces de son intelligence et des séductions qui l'assaillaient. Le grand siècle était son modèle, il voulait ignorer le suivant, notre époque l'agaçait.

Du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, où il était entré à son retour de l'École française de Rome, il passa à l'École des chartes comme professeur de diplomatique. Il succédait à son maître Arthur Giry. Des études sur les coutumes de Lorris et sur les relations du pape Urbain V et de la France, la publication des registres du pape Honorius IV, un manuel de paléographie, volontairement simple et facile, le recommandaient particulièrement au choix du Conseil de l'École, alors présidé par Léopold Delisle. Son enseignement fut une animation perpétuelle. Ses leçons, surtout ses commentaires de chartes dans lesquels son tempérament n'était pas maintenu dans une ligne trop directe et pouvait fuser dans tous les domaines de l'histoire du moyen âge, avaient pour les jeunes gens l'enchantement d'une découverte constante. On sentait éclore et voler sa pensée. Les esprits étaient entraînés dans le sillage de cette création continue. Sa doctrine était aisée, dans la claire tradition bénédictine, plus que dans la nouveauté pénible des théories allemandes qui le rebutaient, comme les choses rebelles au premier assaut de son esprit intuitif. Il devint tout de suite un chef d'école. C'était chez lui une application inlassable de suivre ses disciples, de provoquer et perfectionner leurs travaux. Il avait le courage des vérités jaillissantes, l'abnégation des dévouements ignorés.

En 1916, il avait succédé à Paul Meyer, comme directeur de l'École des chartes. C'était la guerre. Vint ensuite l'après-guerre. L'École, réduite à quelques élèves, continua sa mission grâce à l'activité du nouveau directeur ; il lui insuffla sa propre vie. Décimée, elle trouva un patriotisme frémissant pour exalter ses sacrifices. Elle célébra son centenaire et il se fit l'annaliste zélé de sa gloire. Il l'entoura d'une sollicitude anxieuse. Difficultés matérielles, afflux des jeunes filles qui bouleversait sa conception du rôle de la femme, projets de transfert, mouvements pour la réforme de l'enseignement, jusqu'aux menus incidents de la vie normale, sa conscience était sans cesse en alarme. Il se tenait sur la brèche, épiant les dangers, les devinant grâce à un sens

subtil des motifs secrets des hommes. Il les détournait par une habileté que sa spontanéité servait plus que trahissait et cette volonté tenace qui est comme le réflexe des sensibilités toujours émues. Sa probité irradiait autour de lui son idéal.

Les besognes administratives et les exigences académiques avaient réduit quelque peu la part de sa spéculation scientifique. Les aspects les plus divers du moyen âge attiraient sa curiosité. Aucune spécialité ne pouvait le contenir. Il avait écrit nombre de ces mémoires qui créent la science, comme les travaux de laboratoire le font en d'autres domaines, dans l'originalité desquels les savants trouvent une intime satisfaction, et qu'ils tiennent souvent pour le meilleur de leur œuvre. Deux livres de haute et pure érudition illustrent plus largement son nom. Le *Catalogue des monnaies mérovingiennes et carolingiennes de la Bibliothèque nationale* et, publication magistrale de sa maturité, le *Recueil des actes de Philippe I^{er}, roi de France*. On est pris devant cette perfection technique de l'émotion ressentie devant les grandes œuvres d'art. Une méthode d'une précision inégalée, et qui s'est imposée depuis ce modèle, était appliquée avec une inflexible fermeté.

Le directeur de l'École des chartes a été surtout un grand « chartiste ». Sa mémoire se range dans la lignée de celles de Mabillon, de Benjamin Guérard, d'Arthur Giry. Son mérite a soutenu la grandeur de son pays, sa noble vie l'a honoré. Aucun éloge ne lui aurait été plus sensible que ceux-là.